

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

N° M20- 0004760

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 7252 Société : RAM 190389

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : RAÏSSI EL ARBI

Date de naissance : 01/01/1958

Adresse : LOT WAFA ANI N° 272 H DEROUA

Tél. : 0666 81 68 55 Total des frais engagés : 3995,00 + 1000 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr. EL MRINI MOHAMED
CHIRURGIEN UROLOGUE
76, Bd. Abdelmoumen 3ème Etage
Casablanca
Télé: 0522 25 36 36 - Cste: 0661 07 35 76

Date de consultation :

Nom et prénom du malade : Mr RAÏSSI EL ARBI Age :

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Ablème

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : OEROUA Le : 27/10/2022

Signature de l'adhérent(e) :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin Attestant le Paiement des Actes
10/06/2022	C	3	Dr. EL MAMANI MOHAMED Tétouan 22 25 36 36 - Casablanca 16, Bd. Abdelmoula Ben Jannet CHIRURGEN UROLOGUE	Dr. EL MAMANI MOHAMED Tétouan 22 25 36 36 - Casablanca 16, Bd. Abdelmoula Ben Jannet CHIRURGEN UROLOGUE
JUIN 2022	C	6	Dr. EL MAMANI MOHAMED Tétouan 22 25 36 36 - Casablanca 16, Bd. Abdelmoula Ben Jannet CHIRURGEN UROLOGUE	Dr. EL MAMANI MOHAMED Tétouan 22 25 36 36 - Casablanca 16, Bd. Abdelmoula Ben Jannet CHIRURGEN UROLOGUE

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE EL OUMOURA 24410 ISSERDOU FAX: 05.22.51.17.17	7/12/2011	399,50

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
LABORATOIRE DE PATHOLOGIE IBN KHALDOUN 104, Bis Angle Bd. Abdelloumen et Rue Chatila Dr. F. SEKKAT Dr. A. TUTTEL	10/06/82	550,2 550,5	10000 DA

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important:

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Centre d'exploration Urologique

Endo-urologie - onco-urologie - Coeliochirurgie - Pelvi-périnéologie

Pr. EL MRINI Mohammed

Chirurgien Urologue

Membre de la Société Internationale d'Urologie



Dr. EL MRINI Mohamed

Chirurgien Urologue

Ancien Interne des Hôpitaux de Paris

Casablanca, le 16 JUIN 2022.....

M. RAÏSSI

EL ARBI

1/ PROTAX 50
3500,00
2/ DECAPEPTYL 25
3900,00

1 (p x 37)
1 g IN/3m

PHARMACIE EL OUMOUMA
24h/24h 581 36 36
24h/24h 581 36 36
Fix 06 61 07 35 76

Maphar
Bd Aklima N° 6, Ql.
Sidi Bennoussi, Casablanca
Decapeptyl 11,25mg/yo b1
P.P.V : 3546,00 DH
C 118001 180776



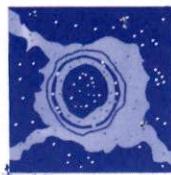
Dr. EL MRINI MOHAMED
CHIRURGIEN UROLOGUE
76, Bd. Abdelmoumen 3ème Etage
Casablanca
Tél: 0522 25 36 36 - Gsm: 0661 07 35 76

76, Bd Abdelmoumen, Res. Koutoubia, 3 ème étage - Casablanca

E-mail : melmrini@hotmail.com
Gsm : 06 61 16 33 03

Tél. : 0522 25 36 36 - Fax : 0522 25 88 80

E-mail : elmrini_mohamed@hotmail.fr
Gsm : 06 61 07 35 76



LABORATOIRE D'ANATOMIE ET DE CYTOLOGIE PATHOLOGIQUES IBN KHALDOUN

Dr. SEKKAT F. Dr. BRITEL A.

DEMANDE D'EXAMEN HISTO - CYTOPATHOLOGIQUE

Ordonnance du docteur : Professeur EL MRINI M'hamed Chirurgien Urologue 16 Bd Abdelmoumen - Casablanca 332225360-Fax 0522222525

Nom et prénom : .. M. RAISI EL ARBI Né le : 01/01/1958 MR MME MLLÉ ENF

Age : CJ022F04180728

Référence :

Siège et nature du prélèvement :

Cytologie :

- Frottis de dépistage : - Vagin Exocol Endocol Endometre

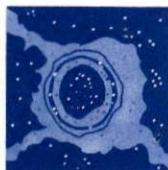
- Date des dernières règles :

- Traitements éventuels :

Renseignements cliniques et paracliniques :

Radiographies :

Date : 10/06/2022 Signature : Professeur EL MRINI M'hamed Chirurgien Urologue 16 Bd Abdelmoumen - Casablanca 332225360-Fax 0522222525



LABORATOIRE D'ANATOMIE ET DE CYTOLOGIE PATHOLOGIQUES IBN KHALDOUN

Dr. SEKKAT F. Dr. BRITEL A.

FACTURE

FACTURE : 27017

CASABLANCA LE : 10/06/2022

Analyses effectuées le: 10/06/2022

Pour.....: **Mr. RAISSI EL ARBI**

Sur prescription du: Dr ELMRINI.M

Code.....: 32VY2876



Organisme.....: **NC**

Montant Net : 1000.00 **Dhs**

Arrêtée la présente facture à la somme de :

MILLES Dhs 00 Cts

LABORATOIRE DE PATHOLOGIQUES
IBN KHALDOUN
104, Bis Angle Bd. Abdelmoumen et Rue Chatila
Dr. F. SEKKAT
Dr. A. BRITEL

104 مکر، زاوية عبد المؤمن - 1، زنقة شاتلا - الدار البيضاء - الهاتف : 0522.99.37.20/21 - الفاكس: 0522.99.37.86
104 bis, Angle Bd Abdelmoumen - 1, Rue Chatila - Casablanca - Tél.: 0522.99.37.20/21 - Fax : 0522.99.37.86

Email : laboratoire.ibnkhaldoun@gmail.com

I.F : 01085932 - Patente : 34772143 - ICE : 001676411000013



LABORATOIRE D'ANATOMIE ET DE CYTOLOGIE PATHOLOGIQUES IBN KHALDOUN

Dr. SEKKAT F. Dr. BRITEL A.
ANATOMOCYTOPATHOLOGISTES

Nom : RAISSI EL ARBI

Docteur : Pr. ELMRINI.M

Age : 64 ans

Date de réception : 10/06/2022

Organisme : NC

Code Patient : 32VY2876

Organe :

RENSEIGNEMENTS CLINIQUES : PSA >100 métastase osseuse.

- 1/ 10carottes biopsiques lobe droit.
- 2/ 10carottes biopsiques lobe gauche.

	Lobe droit	Lobe gauche
Nombre de carottes	10	10
Longueur en mm	10mm	10mm
Longueur envahie ou en %	70%	80%
Score de Gleason	4+5	4+5
Engainement péri-nerveux	+	+
Envahissement du tissu graisseux	+	+
Présence de PIN de haut grade	-	-

CONCLUSION : Adénocarcinome bilatéral, prostatique Grade 4+5 Score 9 selon la classification Gleason modifié Groupe 5 ISUP .

Signé . DR F. SEKKAT
Duplicata fait le : 24/06/2022

LABORATOIRE DE PATHOLOGIQUES
IBN KHALDOUN
104, Bis Angle Bd. Abdelmoumen et Rue Chatila
Dr. F. SEKKAT
Dr. A. BRITEL